

## PRINCIPES :

Cette formation, conformément au décret du 31 décembre 2020 relatif aux programmes d'éducation thérapeutique du patient, s'appuie sur les contenus et les objectifs pédagogiques définis par l'Organisation mondiale de la santé dans ses recommandations « Education thérapeutique du patient : programmes de formation continue pour les professionnels de soins dans le domaine de la prévention des maladies chroniques ». La formation d'une durée de quarante heures, permet la délivrance d'une attestation de formation professionnelle requise pour dispenser l'éducation thérapeutique du patient.

## OBJECTIFS :

- Connaître la définition et le cadre réglementaire de l'Education thérapeutique du patient (ETP).
- Acquérir les compétences de base nécessaires à la mise en œuvre d'une démarche éducative personnalisée.
- Savoir identifier et s'articuler avec les professionnels autour d'un programme d'ETP.
- Initier une démarche d'évaluation et d'amélioration continue de la qualité de ses pratiques d'ETP.

## MOYENS

### PEDAGOGIQUES :

Diaporamas.  
Supports pédagogiques des cours.  
Exposés-débats, jeux de rôles, Brainstorming, Méta-plan, photo-expressions, exercices pratiques.

### FORMATEUR :

Formatrice au sein de l'Association Française pour le développement de l'Education Thérapeutique (AFDET).

### COÛT FORMATION :

Tarif établissement : 1000€ TTC  
Tarif professionnel libéral, indépendant : 850€ TTC

### NOMBRE DE PLACES

### PAR STAGE :

15 participants maximum.

### CALENDRIER :

16-17-18 novembre et 15-16 décembre 2022 à Aix en Provence (13).  
Formation en intra possible sur demande.

## PRORAMME DE LA FORMATION :

### MODULE 1 : ADOPTER UNE POSTURE EDUCATIVE (2J)

#### Compétences visées :

- Se mettre à l'écoute du vécu de la personne atteinte de maladie chronique et de comprendre le « point de vue » du patient,
- Mener un bilan éducatif partagé en convenant avec le patient d'objectifs personnalisés,
- Identifier les situations au cours desquelles il peut contribuer à l'ETP, dans le respect de son rôle et de ses compétences,
- S'engager dans une démarche structurée d'éducation thérapeutique intégrée aux soins.

### MODULE 2 : CONCEVOIR ET ANIMER DES SEANCES INDIVIDUELLES ET COLLECTIVES D'EDUCATION THERAPEUTIQUE (2J)

#### Compétences visées :

- Situer la place et la fonction des séances éducatives individuelles et collectives dans une démarche personnalisée d'ETP,
- Elaborer des séances individuelles et collectives d'ETP, en fonction des besoins et des attentes exprimés par les patients et leur entourage,
- Choisir et utiliser des techniques d'animation et des outils pédagogiques adaptés aux patients, aux objectifs et aux situations d'éducation thérapeutique.

### MODULE 3 : TRAVAILLER ENSEMBLE EN ETP (1J)

#### Compétences visées :

- Reconnaître les contributions possibles de chaque profession et des associations de patients à l'éducation thérapeutique,
- Décrire différentes modalités de travail en équipe autour de l'ETP,
- Entrer en relation avec les professionnels et les associations présents sur son territoire ou dans son établissement afin d'organiser avec eux l'ETP,
- Veiller à la cohérence, la complémentarité et la coordination de ses propres interventions avec celles des autres acteurs de l'ETP.

### TRAVAIL INTERSEANCE (5 HEURES EN AUTONOMIE)

## MODALITES DE VALIDATION DE LA FORMATION :

A l'issue de la formation, une attestation de formation sera remise à chaque stagiaire sous réserve d'une présence à 100% aux journées de formation et de la validation du travail personnel.

## DUREE DU STAGE :

Durée totale : 40h dont 5 jours en présentiel + un travail personnel de 5h.

Horaires : 9h à 17h

## PUBLIC CONCERNE :

Tout professionnel ou représentant associatif intervenant dans le champ des maladies chroniques et participant à l'éducation thérapeutique du patient.

**Formation ouverte aux personnes en situation de handicap. Merci de prendre contact avec notre référent**

### handicap :

**Maryline BOREL**

## PRE REQUIS :

Cette formation ne nécessite aucun pré requis particulier.

## A L'ISSUE DE LA FORMATION :

Attestation de formation professionnelle.

## Pour plus de renseignements :

Par mail : [Formation@apport-sante.org](mailto:Formation@apport-sante.org) ou par téléphone : 04 42 642 642

**Référent handicap** : [Maryline.borel@apport-sante.org](mailto:Maryline.borel@apport-sante.org)

